

**MOT DE LOUIS FREYD, MAIRE  
RAPPORT DES FAITS SAILLANTS  
POUR LE RAPPORT FINANCIER 2023  
16 DÉCEMBRE 2024**

En vertu de l'article 176.2.2 du Code municipal, j'ai le plaisir de vous soumettre les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur de l'exercice terminé le 31 décembre 2023 de la Municipalité de Sainte-Mélanie, lequel a été déposé à la séance extraordinaire du 16 décembre 2024.

La vérification externe des livres de la Municipalité de Sainte-Mélanie a été effectuée par la Pierre Brabant CPA Inc. comptable professionnel agréé. Le vérificateur externe est d'avis que les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Sainte-Mélanie au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.



Maire de Sainte-Mélanie

**MOT DE LOUIS FREYD, MAIRE  
RAPPORT DES FAITS SAILLANTS  
POUR LE RAPPORT FINANCIER 2023  
16 DÉCEMBRE 2024  
(SUITE)**

**Résumé de l'année :**

<b>Administration municipale</b>	<b>Réel 2022</b>	<b>Budget 2023</b>	<b>Réel 2023</b>
Revenus	4 953 497 \$	4 774 299\$	6 055 200 \$
Dépenses	(4 976 266) \$	(4 733 875) \$	(5 590 542) \$
Éléments de conciliation à des fins fiscales	837 154 \$	(40 424) \$	930 219\$
Revenus d'investissement	(101 710) \$	- \$	(416 147) \$
Excédent de l'exercice	712 675 \$	- \$	978 730 \$

## RÉEL VERSUS BUDGET 2023

Budget 2023

Réel 2023

### Revenus

Taxes	3 962 198 \$	3 979 658 \$
Compensation tenant lieu de taxes	9 760 \$	11 054 \$
Transferts	256 414 \$	766 487 \$ <sup>1</sup>
Services rendus	147 018 \$	198 230 \$
Imposition de droits	378 409 \$	445 824 \$ <sup>2</sup>
Amendes et pénalités	14 000 \$	11 201 \$
Autres revenus d'intérêts	6 500 \$	130 920 \$ <sup>3</sup>
Autres revenus	- \$	511 826 \$ <sup>4</sup>
<b>Total des revenus</b>	<b>4 774 299 \$</b>	<b>6 055 200 \$</b>

### Charges avant ventilation de l'amortissement

Administration générale	945 641 \$	911 373 \$
Sécurité publique	646 277 \$	632 066 \$
Transport	1 216 713 \$	1 093 977 \$
Hygiène du milieu	801 741 \$	759 355 \$
Santé et bien-être	27 766 \$	25 420 \$
Aménagement, urbanisme et développement	358 641 \$	822 204 \$ <sup>5</sup>
Loisirs et culture	631 755 \$	642 932 \$
Frais de financement	105 341 \$	105 414 \$
<b>Total des charges</b>	<b>4 733 875 \$</b>	<b>4 992 741 \$</b>

Excédent (déficit) de l'exercice	40 424 \$	1 062 459 \$
Moins : revenus d'investissement	- \$	(416 147) \$ <sup>6</sup>

### Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales

<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	<b>40 424 \$</b>	<b>646 312 \$</b>
Remboursement de la dette à long terme	(108 924) \$	(106 402) \$ <sup>7</sup>
Affectations - Activités d'investissement	(25 000) \$	(313 426) \$ <sup>8</sup>
Affectations de surplus	93 500 \$	292 757 \$ <sup>9</sup>
Autres éléments de conciliation	- \$	459 489 \$ <sup>10</sup>
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	<b>- \$</b>	<b>978 730 \$</b> <sup>11</sup>

- La variation s'explique par :
  - Aide financière provenant du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) d'environ 350 000\$
  - Aide financière provenant du programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM) d'environ 44 000\$
  - Subvention provenant d'Hydro-Québec pour l'achat de 2 bornes de recharge d'environ 25 000\$
- La municipalité a eu une hausse importante des droits de mutation immobilière au courant de l'année 2023 portant les revenus à 188 140\$ comparativement à ce qui était estimé, soit 130 500\$
- Hausse importante du taux d'intérêt en 2023
- La variation s'explique par :
  - La vente du 1270 rue Principal pour environ 380 000\$
  - La vente du terrain de l'ancienne usine de pompage du réseau Carillon pour 16 500\$
  - Le paiement comptant pour les règlements d'emprunt 636-2022 et 637-2022 pour environ 113 000\$
- La variation s'explique par :
  - Le coût de la vente du 1270 rue Principal pour environ 380 000\$
  - La quote-part du Parc des Chutes pour environ 78 000\$ comparativement à ce qui était estimé, soit 15 000\$
- Voir point 1a) et 4c)
- Le remboursement de la dette à long terme est de 106 402\$, ce qui comprenant 11 règlements d'emprunt (voir pages 5 et 6)
- Les affectations - activités d'investissement représentent les dépenses qui ont été effectuées à même le fonds général de la municipalité : 313 426 \$ (voir page 7)
- Les affectations de surplus en cours d'exercice : 292 757\$ (voir page 8)
- Voir point 4a) et 5a)
- Un excédent de fonctionnement d'exercice à des fins fiscales pour l'année 2023 est de 895 856 \$, portant ainsi le surplus accumulé à 1 598 252\$

**MOT DE LOUIS FREYD, MAIRE  
RAPPORT DES FAITS SAILLANTS  
POUR LE RAPPORT FINANCIER 2023  
16 DÉCEMBRE 2024  
(SUITE)**

<b>Administration municipale</b>	<b>Réel 2022</b>	<b>Réel 2023</b>
Surplus libre au 31 déc.	872 838 \$	1 598 252 \$
Surplus affecté au 31 déc.	241 235 \$	101 578 \$
Réserves financières et fonds réservés au 31 déc.	190 324 \$	184 596 \$
Dette à long terme au 31 déc.	3 463 656 \$	3 312 213 \$
Fonds de voirie locale au 31 déc.	1 404 472 \$	1 762 576 \$

## ENDETTEMENT

La dette totale est de 3 312 213\$ est essentiellement constituée des éléments suivants :

Soldes	Règlement	Descriptions
55 400 \$	444-2003	Travaux de captage, d'alimentation et d'emmagasiner de l'eau potable du réseau d'aqueduc du village
52 300 \$	494-2007	Travaux de construction d'infrastructures (aqueduc, égout et rue) et travaux connexes sur un prolongement de la rue des Muguets
109 600 \$	505-2008	Travaux de construction d'infrastructures (aqueduc, égout et rue) et travaux connexes sur les rues des Pivoines et des Orchidées
64 000 \$	529-2010	Travaux de construction d'infrastructures (aqueduc, égout et rue) et travaux connexes sur une partie de la rue des Jonquilles et la rue des Iris
127 800 \$	534-2011	Travaux de voirie, de pavage et travaux connexes sur le chemin du 1er rang, une partie du chemin du rang du Pied-de-la-Montagne (Est et Ouest), une partie de la route de la Chute, une partie du chemin du 2e rang
63 700 \$	544-2012	Travaux de construction d'infrastructures (aqueduc, égout et rue) et travaux connexes sur une partie de la rue des Jonquilles
104 600 \$	565-2015	Travaux de construction d'infrastructures (aqueduc et rue) et travaux connexes sur la rue des Cosmos (lot 88-177 – phase VI)
216 700 \$	588-2018	Travaux de voirie, de pavage et travaux connexes sur une partie du chemin du Lac Nord

## ENDETTEMENT (SUITE)

Soldes	Règlement	Descriptions
1 603 200 \$	592-2018	Travaux de réfection du réseau d'eau potable, voirie et travaux connexes du secteur Carillon
66 800 \$	593-2018	Quote-part relative aux coûts d'immobilisation de la centrale d'eau potable de la municipalité de Saint-Charles-Borromée afin de desservir le Domaine Carillon
146 300 \$	606-2020	Travaux de voirie, de remplacement de ponceaux, de traitement de surface et travaux connexes sur le chemin du 7e rang Ouest
433 700 \$	633-2022	Acquisition du 21, rue Louis-Charles-Panet
99 300 \$	636-2022	Travaux de pavage sur la rue du Boisé
121 000 \$	637-2022	travaux de pavage sur la rue des Cosmos

## AFFECTATIONS – ACTIVITÉS D’INVESTISSEMENT

Le montant d’affectation pour les activités d’investissement de 313 426 \$ se compose principalement comme suit :

Montants	Descriptions
71 720 \$	Projet des ponceaux divers
38 876 \$	Services techniques pour la rue des Merisiers
26 406 \$	Transformation des luminaires au DEL
28 338 \$	Borne de recharge et thermopompe au garage municipal
29 373 \$	Projet de l’élargissement de chaussé sur le Lac Nord
37 641 \$	Acquisition du Kona électrique
10 499 \$	Acquisition d’un souffleur
8 661 \$	Acquisition du logiciel Koha pour la bibliothèque
19 782 \$	Aménagement du trottoir en face du 21, Louis-Charles-Panet non subventionné

## AFFECTATIONS DE SURPLUS

Le montant d'affectation de surplus de 292 757 \$ se compose principalement comme suit :

Montants	Descriptions
5 669 \$	Mandat de mise en œuvre du portail citoyen
63 030 \$	Quote-part du parc des chutes
4 314 \$	Coût des services annuel du logiciel libre koha
8 661 \$	Acquisition du logiciel Koha pour la bibliothèque
19 782 \$	Aménagement du trottoir en face du 21, Louis-Charles-Panet non subventionné
51 500 \$	Affectation au budget 2023
56 693 \$	Services professionnels en urbanisme afin d'effectuer les travaux de refonte de la réglementation d'urbanisme
37 641 \$	Acquisition du Kona électrique
26 406 \$	Transformation des luminaires au DEL



## RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

Conformément à l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, je vous présente la rémunération des élus municipaux pour l'année 2023 :

	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération	Allocation de dépenses	Rémunération	Allocation de dépenses
Louis Frey	Maire	15 065 \$	7 532 \$	12 187 \$	6 094 \$
Jean-François Gauthier	Conseiller	5 021 \$	2 511 \$		
Daniel Richer	Conseiller	3 348 \$	1 674 \$		
Elie Marsan-Gravel	Conseiller	419 \$	209 \$		
Evens Landreville-Nadeau	Conseiller	5 021 \$	2 511 \$		
Marie-France Bouchard	Conseiller	5 021 \$	2 511 \$		
Michel Bernier	Conseiller	5 021 \$	2 511 \$		
Karine Séguin	Conseiller	5 021 \$	2 511 \$		

\* La rémunération exclut les charges sociales